Des documents furent volés au Ministère de la Guerre

On les retrouva dans la valise truquée d'un jeune voyageur

Bâle, 21. — Un jeune homme qui venait de Paris, a été arrêté à Bâle. Cet individu, nommé Kirschbaum, d'origine russe, naturalisé Suisse depuis quelques années, avait en sa possession des bagages que les douaniers français avaient retenus.

On avait découvert dans une valise à double fond des documents provenant sans doute d'un vol au ministère de la guerre, à Paris, documents qui traitaient notamment de l'emploi des gaz asphyxiants.

A part ces documents, les douaniers saisirent une lettre écrite en français, adressée à M. Tchitchérine, que le porteur de la valise devait remettre au délégué russe à Lausanne.

C'est sur la demande des autorités françaises que la police bâloise arrêta le voyageur suspect. Les autorités françaises ont formulé une demande d'extradition.

Mort de M. Cauvin Sénateur de la Somme

IL EST VICTIME D'UN ACCIDENT D'AUTO SURVENU LE 9 DECEMBRE

Amiens, 21. — La préfecture annonce la mort, cet après-midi, à 16 h. 20, chez ses enfants, près de Rouen, de M. Cauvin, sénateur de la Somme, qui avait été victime, le 9 décembre, d'un accident d'automobile près de Saille-Fontaine.

Un ouvrier a été tué par son cheval aux mines de Béthune

Un accident mortel est survenu aux mines de Béthune.

Alfred Waroquier, 23 ans, demeurant rue de la Passerelle, à Grenay, était occupé au fond de la fosse à harnacher son cheval, lorsque celui-ci lui lança un coup de pied qu'il reçut dans le ventre.

Transporté à l'hôpital de Béthune, le blessé expirait le lendemain.

On prévoit la grâce prochaine de Marty

Paris, 21. — M. Colrat, garde des sceaux, a été entendu par la Commission de législation civile et criminelle de la Chambre, sur la proposition de résolution déposée par M. Chéry et le groupe socialiste, tendant à demander au gouvernement d'user de la grâce amnistiante en faveur de Marty.

Le ministre, tout en s'opposant à une invitation formelle, n'a pas caché que le gouvernement choisirait l'heure qui permettrait de donner satisfaction aux désirs d'apaisement manifestés par le projet de loi voté par la Chambre avant les vacances.

Cette déclaration, d'après certains membres de la Commission, laisserait donc prévoir la grâce de Marty pour janvier.

Un officier gestionnaire a été arrêté à Besançon

Besançon, 21. — Le commandant Augustin, officier gestionnaire, âgé de 44 ans, a été arrêté à la suite de certaines irrégularités dans ses comptes.

Après interrogatoire, le commandant a été écroué à la citadelle.

Une enquête était ouverte depuis plusieurs mois sur les agissements du commandant Augustin, à propos de sa gestion, et c'est en raison d'un fait nouveau, que son arrestation a été opérée.

Deux jeunes bandits condamnés à mort

Evadés d'une colonie pénitentiaire ils assassinèrent une cultivatrice

Chaumont, 21. — La cour d'assises jugeait aujourd'hui les nommés H. Exartier, 19 ans, né à Nice, et A. Levasseur, 17 ans, né à Dieppe, qui, après s'être évadés de la colonie pénitentiaire d'Aubérive, ont assassiné, le 12 octobre dernier, Mme Richard, 40 ans, cultivatrice à Voisines, qui les avait surpris en train de voler 3.000 francs dans sa maison.

Les deux bandits ont été condamnés à mort.

EN DEUX LIGNES

Los Angeles. — On ann. que Fatty, le fameux acteur cinématograph., va reparaître sur l'écran.

Paris. — L'auto de Mme Millerand est entrée en coll. avec la voit. du baron Nanteuil. Dég. m.

Berlin. — Le tribunal d'Empire a acquitté 93 criminels de guerre désignés par l'Entente.

Londres. — Le théâtre-hippodrome de Gateshead a été entièrement détruit par le feu.

Lubeck. — Dans les chantiers, 30 bateaux et 50 barques ont été détruits par le feu.

Paris. — M. P. Delombre, anc. Min. du Comm., a été nommé prés. de la L. N. de Prévoyance.

Gand. — Violente bagarre entre étud. antiflamingants et étud. activistes. Trois blessés.

Berlin. — En Prusse-Orient., un mouv. nationaliste à faire de cette province un Etat aut. all.

On peut mentir quand il s'agit de dommages de guerre

C'est ainsi qu'une ménagère de la région de Valenciennes a été acquittée

Il y a quelques jours, nous annoncions que, sur réquisitoire de M. Chazal, juge d'instruction, à Valenciennes, on procédait à diverses enquêtes pour escroqueries aux dommages de guerre.

L'une de ces affaires vient d'être jugée devant le tribunal correctionnel.

Il s'agit d'une ménagère, Joséphine D., 39 ans, ménagère, auparavant à Odomez et actuellement à Montigny-sur-Sambre, où d'après les dires de certains témoins, elle aurait été au service des Allemands, garde barrière.

Dans son dossier de dommages de guerre, la femme D., a inscrit un certain nombre d'objets mobiliers qu'elle ne possédait pas, déclare l'accusation.

Mercredi, le tribunal correctionnel, présidé par M. Boullin, a rendu le jugement suivant :

« Attendu que la femme D., est poursuivie pour tentative d'escroquerie au préjudice de l'Etat français, comme ayant le 30 mars 1920, porté sur sa demande définitive d'indemnité pour dommages de guerre, divers objets mobiliers qu'elle n'a jamais possédés et tenté ainsi de se faire verser une somme de 4.000 francs à titre avance et une autre somme de 7.401 fr. 50 à titre d'indemnité définitive ; que le ministère public relève dans ces agissements comme constituant en droit les éléments du délit d'escroquerie, la prise de fausse qualité de sinistrée et l'emploi de manœuvres frauduleuses d'ailleurs non spécifiées, que la prévenue affirme avoir possédé les objets mobiliers dont il agit et conteste la thèse du droit soutenue contre elle.

Attendu que dans l'établissement de son dossier de Dommages de Guerre, la femme D... s'est bornée à porter les objets mobiliers dont il s'agit sans appuyer sa déclaration de la production d'aucune pièce pouvant constituer un élément matériel de preuve ;

Attendu que dans son arrêt rendu le 13 juillet 1922, la Chambre criminelle de la Cour de Cassation, statuant sur une espèce analogue, confirme le principe, que de simples mensonges, même réitérés et produits par écrit ne constituent pas de manœuvres frauduleuses au sens de l'article 405 du Code Pénal ;

Attendu, ceci étant, que ces mêmes mensonges ne sauraient être retenus comme éléments de la prise de fausse qualité, sous peine de rechercher arbitrairement un fait délictueux dans celui reconnu par la Cour suprême comme non délictueux.

Que si donc, le Tribunal accueillait sur ce point la thèse soutenue à l'audience par le Ministère public, à savoir que toutes déclarations mensongères portées dans un dossier de Dommages de Guerre ou dans une demande d'indemnité emportent « ipso facto » la prise de fausse qualité de sinistré, son jugement serait en opposition avec la cassation prononcée alors d'un arrêt rendu par la Cour d'Appel de Nancy, qui avait condamné pour escroquerie.

Pour ces motifs,

Le Tribunal acquitte Joséphine D..., et la renvoie des fins de la poursuite sans dépens ».

Un couvreur valenciennois s'est tué en tombant dans un trou

Alphonse Carigand, 59 ans, couvreur, procédait, à Saulzoir, pour l'entreprise Pouille, avenue de Saint-Amand, à la réfection de divers bâtiments.

Sa journée terminée, le couvreur regagnait sa chambre, mais trompé par l'obscurité, il tomba dans un trou d'un mètre de profondeur et se fractura le crâne. Relevé, le malheureux succomba peu de temps après.

Son corps a été ramené à son domicile, 3, rue des Dentellières, à Valenciennes. Ses funérailles auront lieu aujourd'hui, vendredi, à 14 heures 30.

Les Hospices de Valenciennes ont gagné 100.000 francs

A l'un des derniers tirages des obligations du Crédit National, une obligation appartenant aux Hospices de Valenciennes, est sortie remboursable par 100.000 francs.

L'affaire des incidents des grèves du Havre

LA PRISO POUR TREIZE INCULPES L'ACQUITTEMENT POUR DEUX AUTRES

Le Havre, 21 — Le tribunal correctionnel du Havre a rendu aujourd'hui son jugement dans l'affaire des incidents qui se sont produits au cours des grèves du Havre, du 25 et du 26 août.

Ce jugement condamne Bousquet, délégué de la Confédération Générale du Travail unitaire, à un mois de prison; Gauthier, secrétaire de la Jeunesse Communiste du Havre, à quatre mois de prison, onze autres inculpés sont condamnés à des peines variant de 15 jours à 8 mois de prison; trois obtiennent le sursis et deux autres sont acquittés.

La flotte anglaise a quitté Constantinople

Malte, 21. — Le vice-amiral sir Osmond de Beauvoir Brock, a quitté Constantinople mardi, pour Malte, avec le « Iron Duke », le « Marlborough », les sous-marins « Lucia », « L.-21 », « L.-24 », « L.-25 ».

Le contre amiral sir Reginald Tyrwhitt est parti de Constantinople aujourd'hui pour Malte, à bord du croiseur « Concord », accompagné des torpilleurs « Stuart », «Shark», « Sikh », « Trinidad », « Senator » et « Sparrowhawk ».

Le temps d'aujourd'hui

MARITIME

Mauvais temps, vent de Sud-Ouest à Nord-Ouest; 12 à 16 mètres; ciel couvert, avec pluies. Température minimum, 5°.

La Journée Sportive

Football-Association

Les Champions de France à Lille

" Red Star " contre " Olympique Lillois "

Le manager de l'équipe Champion de France vient de télégraphier la composition de l'équipe du Red Star, qui se présentera dimanche devant les champions du Nord.

Elle est tout simplement formidable et de tout, la meilleure équipe que le Red Star ait mise en ligne cette année. Qu'on en juge : but : Chayriguès ; arrières : Meyer et Gamblin ; demis : Marion, Joyaut Hugues ; avants : Cordon, Brouses, Nicolas, Bonnardel et Sentubery ; réserves : Fontaine, Decker et Clavel.

Parmi les magnifiques performances enregistrées par le Red Star, qui, depuis deux ans, a remporté la Coupe de France et la remportera vraisemblablement encore cette saison, signalons qu'il mit en échec, l'an dernier, pour le challenge du Comité Sportif des Régions dévastées, les « Diables Rouges », qui constituent, en fait, l'équipe Nationale de Belgique.

Comme les Olympiens joueront sur leur terrain et devant leur public, il faut compter sur une partie très disputée et qui enthousiasmera tous les amateurs de football de la région.

Hippisme

Courses à Vincennes

JEUDI 21 DECEMBRE

1re Course. — 1. Tête d'Or (Chrétien), g. 24.00, p. 12.50 ; 2. Troupier (Riaud), p. 12.50 ; 3. Titou Titou (Bernardin), p. 18.50.

2e Course. — 1. Omnia Pathé Paget, g. 45.50, p. 17.00 ; 2. Radovan (Bakker), p. 18.50 ; 3. Hamses (Tambert), p. 37.50.

3e Course. — 1. Tanaure (C. Masson), g. 90.50, p. 31.00 ; 2. Triboulleau (Gougeon), p. 22.50 ; 3. Tranquillité (C. Pentecôte), p. 60.50.

4e Course. — 1. Saphir (Dessauzet), p. 59.50, p. 19.00 ; 2. Rêveuse (Bernardin), p. 22.50 ; 3. Quarantaine (Pain), p. 52.00.

5e Course. — 1. Troarn (Cabrol), Th. Monsieur, g. 23.00, p. 16.00 ; 2. Titan (J. Mequignon), p. 36.50 ; 3. Tire au Flanc (Labayle), p. 25.00.

6e Course. — 1. Quicksilver (Tambert), g. 35.00, p. 13.50 ; 2. Pluton (Vilet), p. 31.00 ; 3. Petit Poucet (L. Hémart), p. 19.00.

Course à pied

Grand Prix Pédestre de Denain

Avec le concours du " Réveil du Nord "

Cette intéressante épreuve se disputera le dimanche 24 décembre, à 14 heures, rassemblement et remise des numéros, place de la Mairie. Elle est ouverte à tout venant et les engagements sont gratuits ; distance : huit kilomètres environ.

LES PRIX

Au 1er, un objet d'art, valeur 80 fr. et 75 fr. en espèces ; 2e, un objet d'art, valeur 60 fr. et 60 fr. en espèces ; 3e, 70 fr. en espèces ; 4e, 60 fr. en espèces ; 5e, 50 fr. en espèces ; 6e, 50 fr. en espèces ; 7e, tissu pour costume, valeur 60 fr. et une bouteille de champagne ; 8e, deux enveloppes et deux chambres à air, valeur 50 fr. et une bouteille de champagne ; 9e, une paire de souliers pour cycliste, valeur 40 fr. et une bouteille d'apéritif ; 10e, 30 fr. en espèces ; 11e, 25 fr. en espèces ; 12e, 20 fr. en espèces ; 13e, 15 fr. en espèces ; du 14e au 20e inclus, à chacun 10 fr. en espèces.

A ces prix s'ajoutent des prix spéciaux pour les coureurs Denaisiens.

Il est bien entendu, que, suivant le classement les coureurs pourront choisir leur prix, par exemple, le classé 5e pourra prendre le 7e, etc.

Pour tous renseignements et engagements : s'adresser au secrétaire de la Société d'Education Physique, café du Kiosque, place Gambetta, à Denain.

Boxe

Le Boxing-Club de Seclin va revivre

Grâce à l'impulsion donnée par M. Debrabant, président du Boxing-Club de Seclin, le sport pugilistique va renaître de ses cendres

On nous annonce, en effet, que prochainement, toute une série de séances seront organisées. Les programmes, dans lesquels ne figureront que des battants de tout premier ordre, contenteront les plus difficiles. Pour la séance d'ouverture, nous voyons figurer Plouvier, Ozeel frères, Demasnaère, Crombez Gues, qui se mesureront avec quelques boxeurs roubaisiens en renom.

Nous publierons d'ailleurs dans quelques jours, le programme complet de la réunion.

La Chambre a voté le Budget des Colonies

Le Ministre a pris la défense de l'Administration Coloniale

La Chambre a poursuivi hier matin la discussion du budget des Colonies.

M. ARCHIMBAUD, rapporteur, exposa que l'œuvre coloniale de la France était immense et que les quelques scandales signalés à la tribune, ne pouvaient diminuer son prestige.

BARTHELEMY, député du Pas-de-Calais, montra l'urgence de la mise en valeur des colonies. Il signala que les Anglais et les Américains ne voulaient plus nous vendre que des produits manufacturés et se refusaient à nous céder désormais les matières brutes nécessaires à nos industries textiles. Ce serait la ruine de toutes les usines du Nord.

BOUISSON se plaignit que les tarifs de navigation fussent devenus prohibitifs et demanda que l'Etat mît fin au monopole de fait des Compagnies de navigation.

M. LOUCHEUR soutint la même thèse.

L'ordre règne aux Colonies

M. Albert SARRAUT prit la parole à la séance de l'après-midi, pour répondre aux différents orateurs. Il soutint qu'il ne fallait pas de certains faits isolés, tirer de conclusions trop générales et dénigrer systématiquement l'administration coloniale.

« Notre empir colonial compte plus de 50 millions d'hommes, dit-il; or, 50.000 fusils suffisent pour maintenir l'ordre dans ces immenses territoires. Croyez-vous que si nous étions les brutes qu'on vous a représentées, il n'y aurait nulle part de révoltes ou d'insurrections contre notre autorité ? »

Le ministre énuméra ensuite les mesures qu'il avait édictées pour remédier à certains abus envers les indigènes. Il assura que grâce aux dispositions adoptées, la vente de l'opium avait baissé de 42 %.

M. Sarraut conclut par un éloge des indigènes qui ont apporté à la France le concours le plus dévoué, lorsqu'elle était en péril.

Tous les chapitres du projet furent adoptés.

Séance ce matin, pour la discussion du budget des P. T. T.

La faculté d'émission des groupements de sinistrés

Le gouvernement se propose d'insérer, dans le projet de douzièmes du budget des dépenses recouvrables, une disposition visant la faculté d'émission du Crédit National et des groupements de sinistrés.

Dans la pensée du gouvernement, cette faculté d'émission devrait être ramenée de huit milliards à six milliards, pour le Crédit National, et de quatre milliards à deux milliards, pour les Groupements de sinistrés. Par contre, une somme supplémentaire de trois milliards serait inscrite pour le paiement des obligations décennales, montant total des Bons du Trésor et des Bons de la Défense Nationale en circulation ne dépassant pas 60 milliards.

Le Sénat s'est occupé de politique extérieure

L'ordre du jour pur et simple a été voté par la Haute-Assemblée

M. JAPY interrogea le président du Conseil sur la politique extérieure du gouvernement. Il se montra opposé à l'occupation de la Ruhr et partisan de son encerclement.

M. POINCARE affirma que la France n'abandonnerait aucune de ses revendications. Les magnats de l'industrie, se sont, dit-il, enrichis aux dépens du peuple allemand, le Reich s'est ruiné systématiquement, il est donc nécessaire que nous ayons des gages sérieux qui garantissent notre créance menacée.

« L'Allemagne, dit le président du Conseil, doit être soumise à un contrôle effectif. Il faut qu'elle nous paie; elle a des biens domaniaux sur lesquels les Alliés ont un privilège. Aux termes de l'article 248 du Traité de Versailles, je demanderai à nos Alliés de prendre ces gages avec nous ou de nous les laisser prendre pour le compte commun ».

M. Poincaré exposa les résultats de son voyage à Londres et assura que le plus complet accord se manifestait entre nos Alliés et nous.

Après intervention de MM. François Marsal et Ribot, la Haute Assemblée vota l'ordre du jour pur et simple, en y attachant l'idée de confiance au gouvernement.

L'appel de la classe 1923

Au début de la séance, le Sénat avait abordé la discussion du projet, adopté par la Chambre, relatif au recensement, à la revision et à l'appel de la classe 1923.

Le général BOURGEOIS, rapporteur, combattit certaines dispositions du texte voté au Palais-Bourbon et l'Assemblée passa à la discussion des articles. L'ensemble du projet fut adopté.

A l'aide d'une famille malheureuse

NOUVEAUX ENVOIS

Nous avons reçu hier, à l'adresse de Mme veuve Caffier, d'Estrées-Blanche, et de ses six petits enfants :

De M. Ménissez, négociant à Somain, pour répondre à l'appel de détresse de cette pauvre famille	20 00
De la famille de M. Jules Baelen, de Wattrelos, pour soulager cette misère, avec l'espoir que son exemple sera suivi	20 00
De M. Edmond Bince, grand mutilé de guerre, à Grenay, pour soulager cette grande misère	10 00
De M. A. M., « un Douaisien »	5 00
De Mme Goffart, d'Anzin	10 00
D'un anonyme, de Lille	20 00
De Mme Lamber, de Denain	50 00
De M. Félix Depart, de Denain	5 00
De M. Gauthier, de Denain	5 00
D'un anonyme, de Denain	5 00

Nous envoyons cet argent à Mme veuve Caffier, au nom de qui nous remercions ces nouveaux donateurs.

ROUBAIX

REDACTION : 30, rue Pauvrée. Tél. 9-51
DEPOT GENERAL : 13, rue du Bassin

LA DISTRIBUTION DES PRIX DE L'ECOLE D'EDUCATION PHYSIQUE ET DE P. S. M.

C'est devant une nombreuse assistance qu'eut lieu dimanche, la distribution annuelle de prix aux élèves classés de cette école.

A 16 h. 30, le lieutenant Raoul Desreux, Président-fondateur, ouvre la cérémonie. Il donne un résumé de l'exercice écoulé qui se termine par un succès important ; l'école ayant été primée en excellence au récent concours de la Fédération des sociétés d'éducation physique du 1er corps d'armée. Il fait un vibrant appel aux jeunes gens en leur démontrant la nécessité d'un entraînement rationnel dont l'Autorité gouvernementale se préoccupe en envisageant même de le rendre obligatoire. Il remercie les familles qui, aussi nombreuses, sont venues témoigner de l'intérêt qu'elles portent à l'Ecole et exprime toute la reconnaissance du Conseil d'administration aux membres du Comité de Patronage dont le nombre s'accroît journellement et qui se composent déjà, des plus hautes personnalités civiles ou militaires ainsi que des plus autorisées compétences en la matière, vient appuyer supérieurement l'action et le rayonnement de cette belle œuvre d'utilité publique.

Il indique en outre les persévérants et louables efforts du lieutenant-directeur Oscar Jansoone, secondé admirablement, dans sa tâche ardue, par le dévouement du cadre d'instruction formé de : l'adjudant Marchall, du sergent-major Huslin et des sergents Capart, Defrance et Parez ; et souligne qu'un tel cadre d'éducateurs est une assurance en résultats satisfaisants pour les élèves qui se confient à une telle organisation éducative.

Le capitaine André Browaeys prend ensuite la parole et démontre toute l'utilité de l'éducation physique rationnelle développant graduellement pour chaque sujet la puissance et la résistance physique qu'il détient naturellement. C'est une assurance de bonne santé, de belle humeur, de forces vitales et de volonté accrues que tous doivent désirer obtenir et qui leur serviront journellement dans les multiples fonctions ou occupations que l'avenir leur réserve. Ouverte à tous, étendue communément à toute la race, cette éducation physique est appelée à rendre des résultats précieux pour l'individu lui-même, pour la famille et pour le pays.

Il exprime ses remerciements aux membres du Comité de Patronage qui ont voulu déjà prêter une aide efficace aux efforts des dirigeans et considère que nombreux seront ceux qui comprenant le but exclusif de l'Ecole et l'idéal du mieux-être pour chacun qu'elle poursuit, tiendront à honneur de prendre inscription dans ce comité où toutes les bonnes volonté peuvent trouver place. Il dit en outre, toute la reconnaissance du Comité d'administration envers la Municipalité qui a obligeamment mis à la disposition de l'Ecole, les locaux et terrains nécessaires à cette éducation, ainsi qu'envers la Presse qui secondent puissamment cette œuvre de relèvement physique.

Après lui, M. le docteur Henri Diffre, traite avec une haute compétence le thème du développement physiologique de l'enfant.

Le lieutenant Oscar Jansoone, directeur, appelle ensuite les lauréats dont les premiers classés sont :

En éducation physique. — Les élèves Mottet, Debandère et Morel.

En section de tir. — Les élèves Allaert et Brocquet.

Le magnifique objet d'art, don du capitaine André Browaeys, revient à l'élève Debandère, réunissant la meilleure quotation aux exercices de fin d'année.

Une vingtaine de prix de valeur, dons du Président et du Comité sont ensuite répartis aux élèves les plus méritants.

La section de concours dirigée par le sergent-major Huslin fit une démonstration de leçons qui appuya heureusement dans l'esprit des présents, les assertions des conférenciers précédents. La partie récréative fut en toute pointe réussie.

Au cours de cette réunion, une quête fructueuse fut faite au bénéfice de l'Union des mutilés et réformés de guerre.

RETOUR DES CORPS DES NEUF VICTIMES DE LA GUERRE

Jeudi, sont arrivés en gare de Roubaix, cinq corps de soldats morts pour la Patrie. Quatre victimes civiles de la guerre sont arrivées par le même convoi.

Les corps ont été transportés ensuite au Dépositoire de la rue Isabeau de Roubaix, par les soins de la Compagnie des Sapeurs-Pompiers de Roubaix.

Voici les noms de ces braves : Declerck Maurice-Charles-Louis, brigadier, 15e R. A. ; Delhaye Alphonse-Désiré, soldat, 9e B. C. P. ; Delporte Henri, soldat, 84e R. I. ; Delporte Henri-Célestin, soldat, 1er R. I. T. ; Lambrecq Edouard, soldat, 22e R. I. ; Demulder Richard, civil ; Dewiant Marie-Louise, id ; Pirlet Théodore-Antoine, id. ; Samyn Ed. id.

ARRESTATION

Le service de la Sûreté a procédé hier à l'arrestation du jeune Edouard Voet, journalier, sans domicile fixe, en vertu d'un mandat d'arrêt du Parquet de Lille, pour vols recel et complicité. L'inculpé a été conduit à Lille.

NE FRAPPEZ PAS LES ANIMAUX...

Un sieur Maurice Reynaert, 29 ans, domestique, demeurant à Lomme, rue du Marais, étant ivre, a récolté une contravention pour se motif et une autre pour avoir exercé des mauvais traitements sur ses chevaux.

ABANDON DE VOITURE

Pour abandon de voiture attelée sur la voie publique, M. Joseph Dupont, cocher, demeurant rue de l'Ouest, 95, a fait l'objet d'un procès-verbal.

LES ECRASEURS

Un procès-verbal a été rédigé contre M. Juste Lefèvre, garagiste, demeurant rue de la Blanche-Porte, 219, à Tourcoing, qui, traversant en auto la rue Bell, a passé avec sa voiture sur un tuyau d'arrosage de la compagnie des sapeurs-pompiers.

LEGS BOUCHER DE PERTHES

La distribution des primes aux lauréates du Legs Boucher de Perthes, aura lieu, en séance publique, à l'Hôtel de Ville de Roubaix, salle des Commissions contiguë à la salle des mariages (1er étage) le lundi 25 décembre, à 11 heures du matin

LES CONFERENCES DES « ANNALES »

Le programme des 3e, 4e et 5e conférences de la série de cet hiver, qui est consacrée au XVIIIe siècle, est aujourd'hui fixé.

Le mercredi 27 novembre, M. René Benjamin parlera de « la Satire au Théâtre Beaumarchais ». Des scènes du « Barbier de Séville » seront interprétées par Mlle Berthe Bovy et M. Brunot, sociétaires de la Comédie-Française.

Le mardi 16 janvier, par M. Georges Ricou : « L'Esprit et le Goût français : Marivaux », avec audition du théâtre de Marivaux, par Mlle Micheline Renaud et M. Charles Granval, sociétaires de la Comédie-Française.

Le mardi 30 janvier, par M. Gaston Rageot : « L'Evolution des Sentiments sous l'influence du philosophe Voltaire ; Jean-Jacques Rousseau et les Encyclopédies », avec auditions

Pour le mois de février, l'Association littéraire du Nord s'est assurée les précieux concours du grand historien d'art André Michel, qui parlera de grands peintres du XVIIIe siècle, et du dramatiste, M. Francis de Croisset, qui fera une étude du théâtre de caractères.

GROUPE PEIGNAGE ET FILATURE

La Conférence de dimanche prochain aura lieu à 10 heures précises, au grand amphithéâtre de l'Ecole

M. Le Couderc, ingénieur civil de Lille, y traitera « De la meilleure utilisation des combustibles ; La récupération des chaleurs perdues dans les usines ».

Vu l'intérêt exceptionnel de cette causerie, toutes les femmes y sont gracieusement invitées.

ETAT CIVIL

NAISSANCES. — Georges Catoire, rue Balance, 6. — Denise Lebrun, rue Ste-Thérèse, cour Florin, 37. — Marcelle Créteur, rue Favreuil, 8. — Gisèle Tonneau, rue du Tilleul, imp. Ingouville, 20. — Jacqueline Declercq, rue Decrème, 67. — Julien Dbos, rue Decrème, cour Béague, 7.

PUBLICATIONS. — Raymond Lapaille, garçon boulanger, et Berthe Lherminez, ménagère à Lille. — Robert Dubelpaire, électricien et Louise Carissimo, employée à Mouvaux.

DECES. — Philomène Scheefer, rue Barbieux, 35. — Elise Truffaut, 59 ans, rue St-Pierre, 30. — Andrée Henderickx, rue Vauquanson, 5.

TOURCOING

BUREAU : 2, Place de l'Hôtel-de-Ville
Téléphone 9-85

UN ACCIDENT A LA GARE

Dans le courant de la journée de jeudi, vers dix heures, le nommé Verbrugge Cyrille, domicilié rue de Normandie, cour Gambier, 1, domestique, au service de Mme veuve Irénée Fourré et Paul Fourré, entrepreneurs de transports, rue de Guisnes, était occupé à la gare aux marchandises, à décharger une camionnée de balles de laine. L'une de ces balles s'étant détachée, elle lui est tombée sur le dos, le renversant sous son poids.

Verbrugge a reçu les soins d'un docteur, qui a constaté une entorse du genou droit, avec épanchement de synovie et lui a prescrit un repos de 25 jours.

GARNISSEZ VOS BICYCLETTES

Le sieur M... E..., 28 ans, commerçant, rue de l'Amiral Courbet, 11, a fait l'objet d'un procès-verbal, pour avoir circulé sur une bicyclette non pourvue d'un appareil avertisseur.

BALAYEZ S. V. P.

La police a dressé procès-verbal à la charge de M. D... P..., négociant, rue de Roubaix, pour avoir négligé de tenir en état de propreté la partie de la voie publique faisant face à son habitation.

ANNEE 1923. — CONTRIBUTIONS MOBILIERES ET DES PATENTES

Les rôles primitifs des contributions mobilières et des patentes de l'année 1923, sont déposés à la mairie, où les intéressés peuvent en prendre connaissance.

Les contribuables ont un délai de dix jours pour présenter leur réclamation à la mairie.

DANS L'ENREGISTREMENT

M. Castaing, surnuméraire (Saône-et-Loire), est nommé receveur contrôleur de 2e classe, à Tourcoing.

FEUILLETON DU 23 DECEMBRE. — N° 78

FILM GAUMONT

LE FILS DU FLIBUSTIER

• Grand Ciné-Roman •

De

Louis FEUILLADE

ADAPTE PAR

PAUL CARTOUX

DOUZIEME EPISODE

LE TESTAMENT

L'HEROISME DE PACOULIN

Le secrétaire du Fureteur portait le nom musical de Rémy Ladoré, ce qui, on le verra, était gentiment symbolique pour un constitutateur en chantage.

Quand Jacques eut quitté ses bureaux, suffisamment abasourdi par les événements de la journée, notre homme ferma ses portes, et regagna le petit café de la rue Legendre où il avait l'habitude d'aller faire, le soir, sa partie de belotte.

Quand il pénétra dans l'établissement familier, qui comportait un comptoir et une arrière-boutique, il aperçut par-dessus la séparation des deux salles, dans un coin, sur la banquette de moleskine, deux garçons à l'allure assez lourde et pareesseuse qu'accompagnait une femme, et qui buvaient des vermouth-cassis en jouant aux cartes.

Il alla vers eux, s'assit à leurs côtés après leur avoir rendu leur salut, et les regarda cartonner. Il était silencieux, mélancolique, ennuyé par tout ce qui s'était passé dans le courant de l'après-midi, inquiet de ce qui se passerait le lendemain quand Parker saurait comment il s'était laissé rouler.

Ces soucis donnaient à son visage, ordinairement plus joyeux, une lassitude que remarquèrent les joueurs.

L'un d'eux posa même ses cartes, et se tournant vers Rémy :

— Eh bien, lui dit-il, mon vieux, ça n'a pas l'air d'aller ?

Ladoré ne répondit pas.

— Tu es muet ?

— Peut-être aurais-je mieux fait de l'être.

— Pourquoi ? des ennuis ?

— Assez, oui.

L'autre intervint à son tour.

— Parle ! Qu'est-ce que tu as ?

— Oh ! rien.

— Mais si, vide ton sac !

— A quoi cela servirait-il ? Vous n'y pouvez rien tous les deux.

Ils protestèrent en chœur :

— On est des copains, il n'y a pas de cachotterie à faire avec nous. Parle à cœur ouvert.

Et la jeune femme ajouta :

— Si on peut vous rendre service, monsieur Rémy, vous savez bien qu'on ne le refusera pas.

Encouragé tout de même par tant de sollicitude, le secrétaire du Fureteur se décida :

— Eh bien, voilà, il m'arrive un coup dur...

— Quoi ! T'as perdu ton pognon aux courses ? T'as peut-être volé ton patron ? T'as des chagrins d'amour ? Tout cela, c'est pas grave, va...

— Non, non, vous n'y êtes pas, c'est plus sérieux que ça.

— La police, peut-être ?

— Non.

— Eh bien, alors, raconte, c'est plus simple.

— Voilà, reprit Ladoré, on a volé chez nous un dossier auquel mon patron tenait beaucoup.

— Qui ça, ton patron ? Parker ?

— Oui, et il y tenait d'autant plus qu'il contenait toutes les révélations et tous les documents concernant le banquier Malestan, dont vous m'avez déjà entendu parler, et contre qui nous avons commencé ce matin une campagne soignée.

— Alors, demanda un des acolytes, ça rendait ?

— Ben... ça en avait l'air.

— Et alors ?

— Alors, cet après-midi, le patron me téléphone en me disant de mettre le dossier de côté, je le prends, et au nez et à ma barbe, un garçon livreur qui se trouvait là sous prétexte de venir prendre un abonnement, me l'a chipé. J'ai bien serré le dossier dans mon bureau, mais il était plein de papiers à jour aux, et il ne restait rien des pièces capitales qui pouvaient nous être utiles.

— Ben, mon vieux, t'es pas mariolle !

— Pas mariolle ? C'est facile à dire. Je suis tout seul, moi, dans ces bureaux-là, je ne peux pas avoir des yeux dans le dos.

« Pendant que je rédigeais la quittance d'abonnement du lascar, il m'a refait les documents.

— C'était tout de même un copain à la coule...

— Evidemment. Et maintenant, allez donc le chercher, le dossier.

— Faut pas te décourager, on peut très bien le retrouver. Si j'ai un conseil à te donner, c'est de ne pas attendre pour mettre la main sur le blanc-bec qui t'a eu, parce que Parker sera plutôt en rogne, quand il saura que tu t'es laissé faucher une petite fortune.

— Et vous êtes sûr d'être mis à la porte, déclara la jeune femme pour donner la touche définitive au sombre tableau que Ladoré avait dessiné.

— Oh ! ça m'est égal d'être mis à la porte, gouailla Rémy, là ou ailleurs... je trouverai toujours bien à gagner ma vie, je n'ai pas peur du boulot.

« Mais c'est que ces papiers-là, ça représente la grosse galette, et que si le patron ne s'en était pas servi, ça pouvait toujours m'être utile à moi, c'est un peu comme si ce type de malheur m'avait volé une fortune dans ma poche. Enfin !... »

A ce moment, un crieur de quotidiens du soir entra dans la boutique. Rémy acheta une feuille et, à peine avait-il ouvert le journal qu'il poussa un cri :

— Ah ! par exemple.

— Qu'est-ce qui t'arrive ? s'inquiéta un des camarades.

— Ben ! si je m'attendais à ça !

— Mais qu'est-ce que t'as encore ?

Pourtoute réponse, Ladoré tendait le journal :

— Tenez, lisez.

Et les trois hommes, en même temps que la jeune femme, se penchant sur l'article en question, lurent :

UN NOUVEAU MEURTRE DANS L'HOTEL DE BASILE MALESTAN

Un maître-chanteur tué à coups de revolver. — Un soi-disant journaliste qui n'est en réalité qu'un évadé du bagne, nommé Parker.

Cet après-midi, vers 2 heures, un drame rapide a mis de nouveau en émoi la rue Murillo. A l'hôtel de Basile Malestan, qui fut déjà récemment le théâtre d'un drame mystérieux, un soi-disant journaliste nommé Parker, en réalité un évadé du bagne, a été tué à coups de revolver. Disons cette fois que le banquier n'est pas l'auteur de cet assassinat, etc., etc.

Quand ils eurent terminé, un des individus qui répondait au nom de Kiki, s'adressa à Rémy :

— Eh bien, tu devrais être content, mon vieux !

— Content ! et de quoi ?

— Eh bien mais, si tu sais t'arranger ton affaire est bonne. D'abord, tu n'as plus rien à craindre de ton patron, puisqu'il est mort, en plus de cela, si tu es un peu débrouillard, il doit y avoir chez lui des papiers intéressants qui peuvent te fournir des rentes solides. Qu'est-ce que tu attends ? Il n'y a pas une minute à perdre. Retourne à ta boîte et fais l'inventaire.

Rémy ne paraissait pas convaincu de l'excellence de cette déclaration. Il hésitait. Kiki continua :

— Et puis, du sais, si tu as besoin d'un coup de main un peu là, tu as des copains qui ne demandent qu'à t'être utiles, pas vrai ? Poulot...

L'homme ainsi appelé acquiesça.

— Bien sûr, et Julie aussi serait avec nous ?

Julie fit de la tête un signe approbatif.

— Seulement, il n'y a pas une minute à perdre.

Ladoré ne bronchait toujours pas.

— Allons, ne fais pas une figure comme celle-là, dis quelque chose, à quoi penses-tu ?

— Je pense, je pense que tout ce que je trouverai au bureau de Parker ne vaudra jamais le dossier Malestan. S'il a commencé lui-même à faire chanter le banquier, c'est qu'il savait que l'affaire était bonne. Là, il y a de l'argent. Le bruit fait autour du flibustier a dû l'inquiéter.

« Je suis certain que c'est un type qui donnerait maintenant un million pour qu'on le laisse tranquille. Vous n'imagines pas ce qu'il y avait là-dedans, et des histoires à conduire dix fois un homme au bagne. »

Il y eut un silence. Les quatre personnes réfléchissaient intensément. Brusquement, Kiki sursauta :

— Eh bien, mais alors, qu'est-ce que tu attends ? Rémy, il n'y a qu'à se mettre en campagne tout de suite.

— Facile à dire...

— Et à faire, tu nous a dit tout à l'heure que ton garçon livreur venait pour s'abonner, il t'a donné son adresse ?

— En effet.

— Allons chez lui, il n'a pas rangé son dossier autre part.

— Je l'ai l'adresse. Il lui sur un bout de papier : « Pacoulin, 374, rue de Belleville. » Seulement, m'a-t-il donné un bon numéro ?

(A suivre).

Le 12e épis. sera projeté à partir du 29 Déc. à l'écran du CASINO, pl. du Théâtre, à Lille.